

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 18 juin 2015

Convocation du 12/06/2015

Présents: Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Claire DANJEAN, Marie GERMAIN, Georges GOULY, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Guy MOREL, Apolline PHILIPPON, Georges PUTHET, René PUTIN, Pierre VIALAIT

Sous la présidence de Georges GOULY, maire

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du mardi 12 mai 2015 est approuvé à l'unanimité.

Accessibilité des établissements recevant du public (ERP) : Elaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) – Délibération DEL20150618001

L'assemblée, après avoir pris connaissance des travaux envisagés, de leur programmation et de leur coût estimatif, adopte le projet d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) pour une mise en accessibilité des Etablissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) dont la commune est propriétaire sur une période de six ans, autorise le Maire à déposer la demande d'approbation de cet agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) puis à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des actions

Salon de coiffure – Vandalisme dans la nuit du 8 au 9 mai 2015 au salon de coiffure.

VU le devis présenté par l'entreprise Gruel de Curciat-Dongalon de 2 208 € TTC (remplacement de la porte (les 2 vantaux uniquement) & intervention pour fermeture provisoire (sécurisation des locaux suite au sinistre),

Compte-tenu des garanties contractuelles, la commune ne percevra que 1 773.90 € de l'assurance « *Mutuelle de l'Est* », déduction faite de la franchise qui s'élève à 434.10 €.

Espace des Sociétés – Location de la halle aux particuliers – Délibération DEL20150618006

Suite à la pose d'une porte séparative entre les 2 garages, la mise à disposition aux particuliers est désormais possible pour le garage Sud avec bacs évier, frigo, congélateur.

Le règlement interne d'utilisation du site.

Compte-tenu de la mise à disposition de cette partie des garages, de l'utilisation de l'eau, de l'électricité, le conseil municipal décide d'augmenter de 10 euros le prix de la location sur le 1^{er} jour uniquement.

Tarifs actualisés au 1^{er} juillet 2015 :

- . Pour les particuliers habitant de la commune :
60 € le 1^{er} jour, 25 € le 2^{ème} jour. Une caution de 700 € est exigée.
- . Pour les particuliers et les associations extérieurs à la commune :
- . 110 € le 1^{er} jour, 50 € le 2^{ème} jour. Une caution de 700 € est exigée.

Les autres clauses sont inchangées à savoir notamment la mise à disposition de l'espace à titre gracieux pour les écoles du regroupement pédagogique Beaupont-Domsure, les associations communales de Beaupont et intercommunales Beaupont-Domsure.

Budget communal 2015 –

1 – Emprunts – Renégociation –

Monsieur le Maire donne le compte-rendu des emprunts en cours (montants des remboursements annuels capital/intérêts, montants restant dus) ainsi que le montant des indemnités pour remboursements anticipés demandés par le Crédit Agricole Centre Est, organisme où a été souscrit l'ensemble des emprunts.

Il présente la proposition d'une banque concurrente. Malgré le montant conséquent des indemnités pour remboursements anticipés, le rachat de toute ou partie des prêts reste intéressant.
Le conseil municipal invite le maire à poursuivre ces renégociations.

2 – Décision modificative n° 2015-02 – Délibération DEL20150618002

Le fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Pour mémoire, montants versés par la commune de Beaupont :

2013 : 2 646 €

2014 : 4 326 €

Inscription au budget primitif 2015 : 6 000 €

Montant notifié par courrier préfectoral du 26/05/2015 : 6 525 €

Les crédits votés étant insuffisants, le conseil municipal valide les mouvements de crédits suivants :

Libellés	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
73925 FPIC		525.00
022 Dépenses imprévues	525.00	

Ecole –

Modulation des horaires dès septembre 2015 : 5 mm seront prises le mardi de 13h45 à 13h50 ce qui permettra de faire les APC de 13h30 à 13h50 et de 15h15 à 16h.

Devant le portail de l'école, réorganiser l'espace pour plus de sécurité (cars, enfants, parents). Une commission se rendra sur place.

Transports scolaires : Colette Lombard a demandé au transporteur et au Conseil Général d'étudier les trajets. Actuellement il y a 3 cars le matin. Malgré cela, des enfants éloignés de l'école ne sont pas pris en charge.

Conseil d'école du 9 juin à Domsure

Effectifs 2015/2016 et répartitions des classes : 115 élèves

PS – 13 ; MS – 15 ; GS – 15 ; CP – 18 ; CE1 – 13 ; CE2 – 13 ; CM1 – 16 ; CM2 – 12

Répartition :

Domsure : 51

PS 13 + MS 15 = 28 élèves

GS 15 + CP 8 = 23 élèves

Beaupont : 64

CP 10 + CE1 13 = 23 élèves

CE2 13 + CM1 7 = 20 élèves

CM1 9 + CM2 12 = 21 élèves

Nouveaux rythmes scolaires – Constat : fatigue, journées trop longues, beaucoup de pleurs en maternelle mais confort pour l'apprentissage avec les 5 matinées d'enseignement.

Logement de l'épicerie – Libération par Yoann Decerle-Ungaro au 18 août 2015 – délibération DEL20150618003

M. le maire donne lecture du courrier du 19 mai 2015 (réceptionné le même jour) de Yoann Decerle-Ungaro, locataire du logement au *25 Place Publique* pour la libération de son logement au 18 août 2015 au soir. L'assemblée prend acte du courrier.

Sapeurs-Pompiers – Vente du Dodge à un particulier – Délibération DEL20150618004

Le maire rappelle à l'assemblée que le véhicule DODGE immatriculé 146 GW 01 n'est plus utilisé par la compagnie de sapeurs-pompiers depuis 2013.

En accord avec la compagnie, il est décidé de vendre ce véhicule. Le maire présente à l'assemblée les propositions d'acquisition réceptionnées par la commune.

L'assemblée décide, par 13 voix pour, Pierre Vialait s'abstenant, de retenir l'offre la plus intéressante, à savoir celle de Pierre Vialait de Beaupont pour 3 500 €.

CCCC – Retrait du Syndicat Mixte Bresse Revermont Val de Saône et adhésion au syndicat mixte de développement du bassin de Bourg-en-Bresse (Cap 3B) – Délibération DEL20150618005

Sujet discuté lors de la séance du 12/05/2015

Le Maire expose à l'assemblée que, dans sa délibération du 26 mai 2015, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny a décidé (à 16 voix *Pour*, 3 voix *Contre* et 2 *abstentions*) d'adhérer au syndicat mixte de développement du bassin de Bourg en Bresse et d'intégrer pleinement les procédures contractuelles PAEC & LEADER, par conséquent de se retirer du syndicat mixte Bresse Revermont Val de Saône.

Le Maire rappelle que cette décision a été précédée de plusieurs rencontres avec les syndicats mixtes Bresse Revermont Val de Saône et Cap 3b depuis l'automne dernier, ainsi que d'échanges au sein du bureau.

Par ailleurs, il précise qu'un EPCI, en l'espèce la Communauté de Communes du Canton de Coligny, ne peut adhérer en même temps à deux syndicats mixtes ayant le même objet, à savoir les procédures contractuelles de développement.

La communauté de communes n'ayant pas l'habilitation statutaire pour adhérer à un syndicat mixte, il convient que les conseils municipaux des communes membres délibèrent, dans les conditions de majorité qualifiée, pour autoriser la Communauté de Communes du Canton de Coligny à adhérer au syndicat mixte de développement du bassin de Bourg en Bresse (Cap 3B) et par conséquent à se retirer du syndicat mixte Bresse Revermont Val de Saône.

Le Conseil municipal autorise la Communauté de Communes du Canton de Coligny à adhérer au syndicat mixte de développement du bassin de Bourg en Bresse et par conséquent à se retirer du syndicat mixte Bresse Revermont Val de Saône, tel que décidé par le conseil communautaire en date du 26 mai 2015.

Eclairage public – Demande d'extension du réseau –

Demande du 25 mai 2015 de Didier Bouilloux, domicilié *448 route des Greffets*, pour la pose d'un éclairage à proximité de sa propriété (par un prolongement depuis *le clos des Greffets* jusqu'au carrefour avec *la route de la Crouffe*).

L'assemblée rappelle s'être orientée vers des économies d'énergie par la baisse des éclairages, le changement des lampes énergivores. D'autre part, des demandes similaires de particuliers ont déjà été refusées. Avis défavorable de l'assemblée.

Communauté de communes – Journée découverte des sentiers de randonnées sur les circuits de Beaupont et Domsure le dimanche 7 juin 2015 –

150 randonneurs répartis sur les 4 circuits proposés – Beau temps – Apéritif et pique-nique prairie de la Frette – Journée parfaitement réussie tant pour la randonnée que pour les animations à l'école/mairie de Domsure.

ADMR – Compte-rendu de l'assemblée générale du mardi 16 juin 2015 par Colette Lombard.

Suite à la carence du bureau (président, trésorier, secrétaire), l'association a fonctionné sous la structure A.B.R.I. depuis juillet 2014.

Année 2014 : 8 bénévoles gèrent l'association qui a employé 34 personnes pour 235 clients, soit 22 533 heures d'intervention.

Beaupont : 15 bénéficiaires.
En grande recherche de bénévoles, de salariés.

Prochaines réunions :

Création du site internet - Réunion du groupe de travail : mardi 23 juin à 20h30 avec Robin Frère.

Rencontre avec la population du vendredi 31 juillet 2015 - A 18h30 à l'Espace des Sociétés. Toute la population est cordialement invitée. Les invitations seront envoyées prioritairement par internet. Il restera une distribution dans quelques boîtes aux lettres courant juillet.

Banque alimentaire : Inauguration des nouveaux locaux le samedi 20 juin à 11 heures. Guy Morel et René Putin seront présents.

USDB - Foot : Assemblée générale dimanche 21 juin à Domsure.

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 23 juillet 2015 à 20 heures.

L'ordre du jour étant clos, le maire lève la séance.